

Cas d'espèce

« Poésie en traduction »
Cahiers Charles V, n° 17
Université de Paris VII, 1994

Le n° 17 des *Cahiers Charles V* publiés par l'Université de Paris VII présente en version bilingue (traduction de Pierre Leyris) six poèmes de l'Américain Edwin Arlington Robinson (1869-1935), poète fécond mais assurément méconnu en France. Cette seule découverte et le talent de Pierre Leyris devraient valoir à cet ouvrage une place dans la bibliothèque de tout traducteur comme de tout amateur de poèmes.

Hors cet exemple, le cahier donne à lire six articles consacrés à la traduction de la poésie autour, bien évidemment, de la langue anglaise, européenne et américaine.

Venues après la session des Assises d'Arles, après le n° 2 de la revue *Palimpsestes* et bien d'autres articles, après la publication de l'essai fondateur et très discuté d'Efim Etkind : « Un art en crise », ces études marquent la vitalité, assez récente, des questions posées sur la traduction de la poésie. Qu'il s'agisse pour Michelle Trân Văn Khâi de décrire son approche du texte à traduire, pour Antoine Cazé de voir comment Paul Auster écrit son œuvre à travers une anthologie de la poésie française proposée en langue anglaise, pour Paul Volsik de présenter (en anglais) les incertitudes de la traduction en anglais et en français de poèmes chinois où abondent les mots indéterminés, pour Danielle Jacquin d'interroger des traductions de Gerald Manley Hopkins, pour Christine Savinel d'appréhender les difficultés à donner dans notre langue les poèmes de Wallace Stevens, pour André Davoust de s'exercer par des traductions comparées aux siennes à définir une traductologie à propos d'Emily Dickinson, une conclusion s'impose : à chaque traducteur son approche de chaque poème – et poète – à traduire.

Si le siècle précédent a vu la « crise du vers » évoquée par Mallarmé, crise désormais sans doute interminable, ce n'est qu'à la seconde moitié de ce siècle qu'on peut parler de « crise » de la traduction de la poésie, crise elle-même ouverte à tout jamais. Il est déjà difficile de définir un poème autrement qu'en affirmant qu'il est ce qui se propose comme tel. Il y a plus d'écart de fait entre Raymond Roussel et Antonin Artaud, par exemple, qu'entre *Bérénice* et *La chanson de Roland*. Et, pour prendre un domaine qui m'est familier, entre Pouchkine et Khlebnikov.

La meilleure leçon à tirer de cet excellent *Cahier Charles V* est que le traducteur de poésie se trouve seul et souvent sans repère devant chaque texte (pris dans son contexte) pour en inventer la traduction, avec ses mots à lui, sa culture bilingue, sa sensibilité particulière, son goût ou son rejet des formes, si tant est que chaque poème puisse être rattaché à une forme définissable. Il peut aussi en tirer la seule règle qui vaille, en retournant le titre pour passer de « Poésie en traduction » à « Traduction en poésie », tant il est impératif que le lecteur dans la langue d'arrivée ait conscience qu'il s'agit bien d'un poème, quelle qu'en ait été la formule poétique dans la langue de départ.

Quelle poésie traduire ? Selon quelle poétique ? Chaque cas est d'espèce tant du côté du poète que de celui du traducteur. Les réflexions de ce dernier sur son travail ne sont pas des guides pour ses confrères. Elles peuvent toutefois être utiles pour appréhender les difficultés et les incertitudes de la tâche et souligner que le travail de traduction est, dans ce domaine, interminable, et la perfection totalement inaccessible.

Claude Ernoul